

**Nouvelles locales.**

M. le Supérieur est revenu au Séminaire depuis quelques jours. Sans être parfaitement rétablie, sa santé s'améliore de jour en jour.

MM. les abbés A. Langlois et J. Rouleau, diacres, vont être fait prêtres dimanche prochain.

Les journaux d'Europe nous apprennent que, sur les instances des évêques de la province ecclésiastique d'Ontario, Mgr Charbonnel, ancien évêque de Kingston, a été nommé archevêque *in partibus*. Le Saint Père a voulu honorer en même temps l'ordre des Capucins dont le vénérable archevêque fait partie.

On a chanté aujourd'hui, à la Basilique, un service pour le repos de l'âme de l'Hon. L. Letellier de St-Just, ex-lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Nous y avons assisté.

•••  
**Premiers.**

Extrait de l'ordo de l'examen d'hiver.  
*Rhétorique.*

1. J.-E. Taschereau; 2. C. Arsenaull; 3. N. Olivier.

*Seconde.*

1. E. Plamondon; 2. J. Simard; 3. ex æquo A. Dion, et L. Fortier.

*Troisième.*

1. S. Bernard; 2. T. Trépanier; 3. J. Gingras.

*Quatrième.*

1. A. Gagnon; 2. G. Côté; 3. A. Gosselin.

*Prosodie.*

1. N. Lafflamme; 2. E. Simard; 3. J. Jobin

*Cinquième.*

1. E. Dorion; 2. J. Audet; 3. E. Papillon.

*Méthode.*

1. H. Simard; 2. E. Bergeron; 3. T. Rousseau.

*Sixième.*

1. C. Morissette; 2. J. Bureau; 3. A. Kérouack.

*Septième.*

1. C. Morin; 2. E. Fortier; 3. A. Simard.

*Eléments.*

1. E. Faguy; 2. J. Brennan; 3. E. Tachereau.

*Huitième.*

1. M. Noël; 2. A. Dugal; 3. M. Lemieux.

—  
Liste de la semaine.

*Physique.*

N. Angers, } Philosophie et physique.  
E. Roy, }

*Mathématiques.*

E. Lapointe, } Philosophie.

*Rhétorique.*

N. Olivier, } Discours français.  
P. Durkin, } Version latine.

*Seconde.*

C. Roy, A. Dion, L. Fortier, A. Vaillancourt, L. Brunet, P. Fiset, E. Langelier, N. Picher, O. Beaubien, J. Simard, E. Plamondon, J. Edge,

*Histoire.*

*Troisième.*

S. Bernard, } Instruction religieuse et his-  
A. Taschereau, } toire.  
T. Trépanier, }

*Instruction religieuse.*

H. Goulet, } Instruction religieuse.

*Histoire.*

E. DeVarennes, } Histoire.  
J. Gingras, }

*Quatrième.*

A. Morisset, } Histoire.  
A. Guay, }

*Prosodie.*

N. Lafflamme, } Histoire.  
A. Taschereau, }

**Nécrologie.**

La semaine dernière, à l'Hotel-Dieu de Québec, est décédée la Révérende Mère St-Ignace, née Marie-Virginie Audette. La communauté s'afflige à bon droit de se voir privée si soudainement d'une vénérable compagne douée de tant de vertus et de précieuses qualités. Les malades de l'hôpital perdent en elle une *bonne mère*, qui leur avait consacré sa vie, et qui s'étudiait sans cesse à leur procurer tous les soins imaginables, que son bon cœur lui suggérait pour leur soulagement. Quoique d'une santé très délicate, elle s'oubliait cependant elle-même, et savait dissimuler habilement ses propres souffrances pour soigner les pauvres malades qu'elle avait tous en singulière affection.

Entrée en religion le 2 février 1844, cette sainte hospitalière venait d'accomplir, le jour de sa mort, 2 février, sa trent-septième année de profession religieuse. La Révérend Mère St-Ignace est la tante du Père Dom Corneille, Eric Audette, qui a dû faire ses derniers vœux et recevoir l'ordre sacré de la prêtrise, ce même 2 sévrier dernier, à la Chartreuse de Montreuil.

**Problème.**

On nous écrit de Covington, Kentucky: "Messieurs les physiciens pourraient probablement résoudre le problème suivant dans le prochain numéro de l'Abeyille: Versez de l'eau bouillante dans un verre, il éclate de suite; c'est bien simple et je comprend que les physiciens expliquent cela aisément. Mais mettez une cuillère dans ce même verre, et versez-y l'eau bouillante, le verre ne se cassera pas. Comment expliquer cela?"

Voilà assurément un problème dont la méditation pourra charmer les loisirs des ardents disciples de Ganot, et l'Abeyille sera très heureuse d'insérer dans ses modestes colonnes les lucides explications que quelques-uns d'entre eux auraient à donner du phénomène ci-dessus énoncé. Toutefois nous nous permettrons quelques remarques sur la question de notre aimable correspondant. Pour pouvoir donner avec une certaine probabilité la cause d'un phénomène physique quelconque et le rattacher à une loi déterminée, il faut bien connaître les diverses circonstances dans lesquelles se produit le phénomène, et les causes prochaines ou éloignées qui ont pu influencer sur sa production, puis, étant données ces circonstances et ces causes, le fait doit être constant. Or dans la question telle que posée plus haut, il y aurait, ce nous semble, bien des explications préliminaires

à donner, avant de porter un jugement définitif. Il est évident, par exemple, que l'état physique du verre et de la cuillère peut avoir une influence sur la production du phénomène. Un verre épais et irrégulier éclatera infailliblement lorsqu'on y versera de l'eau bouillante; mais un verre mince et bien régulier aura-t-il besoin du secours de la cuillère pour résister à l'action de cette eau? Il est permis d'en douter, et messieurs les physiciens savent pourquoi. Il faudrait donc opérer sur des verres parfaitement identiques pour s'assurer de la constance du phénomène. En passant, nous ferons remarquer à notre correspondant qu'après avoir fait éclater un verre en y versant de l'eau bouillante, il est assez difficile de constater si une cuillère empêcherait le même verre d'éclater; est-il encore bien sûr que le verre éclatera après qu'elle aura été enlevée? Il ne serait peut-être pas inutile non plus de déterminer la température du verre et de la cuillère, au moment où le phénomène se produit; à notre avis cette température doit influencer beaucoup sur le fait lui-même. Ce sont là autant de circonstances modifiantes et sur lesquelles il serait bon de s'entendre avant de se prononcer *ex cathedra* sur le phénomène en question.

**L'Irlande devant le parlement anglais.**

L'agitation en Irlande devient chaque jour plus menaçante; mais ce n'est pas en Irlande que maintenant la lutte est la plus acharnée, c'est au sein de la Chambre des Communes.

La dernière séance du parlement anglais restera fameuse entre toutes, dans les annales parlementaires, et par sa longueur exceptionnelle et par la violence des débats.

Qu'on s'imagine une séance de 42 heures, pendant laquelle chaque membre ne peut quitter son siège, sans des raisons de la plus haute gravité, et l'on pourra se faire une idée, de ce que c'est parfois que d'être député. Dans notre parlement fédéral, nos députés ont au moins le loisir de dormir du sommeil des justes, quand ils sont fatigués de la longueur des débats, et, pendant les longues délibérations sur le syndicat, un membre canadien a calculé avoir dormi, en tout, la valeur de trois jours. Mais pendant la dernière séance du parlement anglais, les formidables coups de poing que les orateurs ont déchargé sur la tribune, les cris sans cesse répétés de: *Order! Order! Shame! Shame!* les visites fréquentes du sergent-d'armes ont défie le plus intrépide dormeur, et chacun a été contraint d'écouter jusqu'au bout.

Il s'agissait de faire passer un bill, investissant le gouvernement anglais de pouvoirs extraordinaires, afin de réprimer les crimes réels ou prétendus qui se commettent en Irlande, et de protéger la vie et les droits des propriétaires. Mais à peine M. Gladstone a-t-il fait la lecture de ce bill, que les députés irlandais, peu nombreux, il est vrai, mais résolus de re-